

NOUS VOUS SIMPLIFIONS LA VIE



Aide à la personne
Aide à la vie quotidienne
Aide aux personnes en situation de handicap
Aide aux aidants
Soutien temporaire aux familles
Téléassistance



Informations au 01 60 58 96 06

L'ADMR apporte aide et soutien aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux personnes malades et sortant d'hospitalisation, aux familles et aux aidants.

L'ADMR combat l'isolement et ses conséquences, favorise la qualité de vie des personnes, lutte contre la perte d'autonomie et favorise le maintien à domicile.



Restez chez vous en toute autonomie !

Aide au lever et au coucher, à la toilette, à l'habillage, à la préparation et à la prise de repas...

Entretien du logement, linge, courses, accompagnement et sorties...

L'ADMR est conventionnée par le Conseil Départemental (APA - Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aide Sociale), les caisses de retraite, certaines mutuelles ou assurances.

Aide aux personnes en situation de handicap

Nous pouvons vous accompagner dans la vie de tous les jours.

L'ADMR est conventionnée par le Conseil Départemental (Prestation Compensatoire du Handicap - PCH).



Aide aux aidants

Un professionnel présent au domicile occasionnellement ou régulièrement, vous permet de vous absenter. Il prendra soin de votre proche.



Soutien temporaire aux familles

Maladie, grossesse, naissance, retour d'hospitalisation... Nous intervenons ponctuellement à votre domicile, en vous apportant un soutien et un accompagnement dans les tâches du quotidien. En fonction de votre situation, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge financière par votre Caisse d'Allocations Familiales (CAF, MSA,...) votre mutuelle ou le Conseil Départemental.

Téléassistance

La téléassistance vous permet d'activer une alerte en cas de chute, malaise, intrusion... et d'être mis en relation avec le centre d'écoute qui prévient vos proches, vos voisins ou alerte les secours si nécessaire.



Vous pouvez bénéficier de réduction ou crédit d'impôt selon la loi de finances en vigueur.



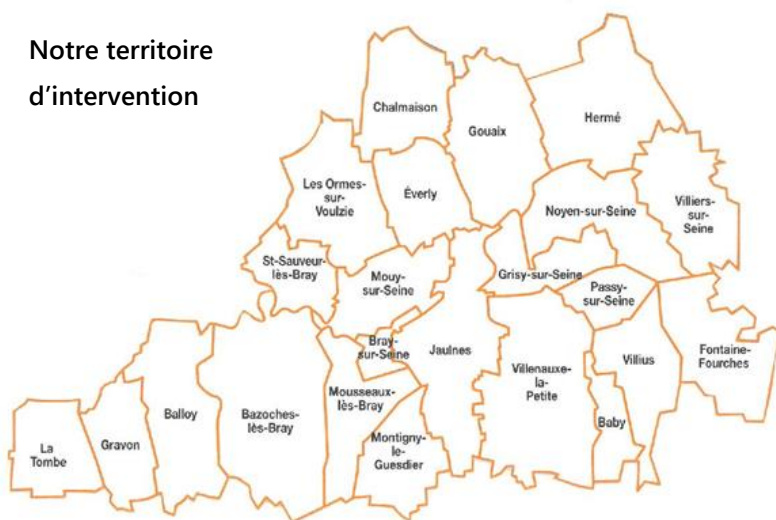
Les CESU préfinancés et les chèques SORTIR PLUS sont acceptés.



L'ADMR intervient avec ou sans prise en charge.

L'ADMR vous aide à constituer votre dossier et vous permet d'avoir accès à des aides financières.

Notre territoire
d'intervention



ADMR de BRAY SUR SEINE

23 Grande Rue – 77480 BRAY SUR SEINE

☎ 01 60 58 96 06

admr.bray@fede77.admr.org

site : www.admr-bray.com

ouvert du lundi au vendredi



Renseignements et devis gratuit au

01 60 58 96 06

Nos partenaires

